



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 13 mars 2018

Commande publique régionale Plus de 80% de marchés publics passés avec des entreprises implantées sur le territoire en 2017

A l'image du Plan BTP ou de sa nouvelle politique en matière de commande publique, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a déployé un bouquet d'actions pragmatiques et volontaristes afin que la dynamique régionale bénéficie à l'ensemble du territoire et des acteurs économiques. Aujourd'hui, les résultats sont au rendez-vous : sur l'année 2017, plus de 80% des marchés publics concernent des entreprises régionales, représentant une augmentation de 5 points par rapport à 2015.

Dès 2016, la Région s'est fortement mobilisée sur le front de l'emploi et du développement économique au travers du Plan BTP qui a permis d'engager à ce jour plus d'1,3 Mds € dans l'économie réelle au profit notamment des TPE-PME régionales. Dans ce cadre, la Région a également adopté en 2017 de nouveaux principes directeurs pour une commande publique renouvelée, visant à faciliter l'accès des petites entreprises aux marchés publics.

Afin de jouer pleinement son rôle moteur pour le développement économique de son territoire, la Région a souhaité repenser ses modalités d'intervention en matière de marchés publics. Plus simple et plus accessible, la nouvelle commande publique met en avant une démarche responsable au niveau économique, social et environnemental. Elle s'appuie notamment sur une plateforme internet unifiée et simplifiée, la systématisation de l'allotissement technique et géographique des marchés, l'abandon de la solidarité obligatoire entre les membres d'un groupement, la généralisation des variantes pour s'ouvrir à l'innovation ou encore la réduction des délais de paiement... Par ailleurs, la Région a également renforcé sa démarche d'information préalable, en publiant tous les trois mois une liste descriptive des marchés à venir. Enfin, la charte de l'achat socio-économique et environnemental responsable intégrée à toutes les consultations complète ce dispositif volontariste et ambitieux.

Aujourd'hui, **avec plus de 80% de marchés publics passés avec des entreprises implantées sur le territoire** (*Région et mandataires régionaux*), la Région confirme sa volonté d'entraîner les acteurs économiques locaux dans une dynamique de développement collective. Avec un objectif majeur, celui de soutenir la création d'emplois en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Par ailleurs, **9 500 entreprises** se sont enregistrées sur la **nouvelle plateforme numérique dédiée aux marchés publics** lancée en juillet 2016.

« Nous avons fait de l'emploi une priorité. Elle guide l'ensemble des dispositifs que nous déployons pour accompagner nos entreprises, dans tous les territoires. Elle se traduit donc fortement dans notre modèle de fonctionnement. A l'image de notre nouvelle politique en matière de commande publique, nous souhaitons que toutes nos entreprises, notamment les plus petites ou celles se trouvant en zone rurale par exemple, puissent participer pleinement à cette dynamique régionale. Parce que le parcours d'entreprise ne doit plus être un parcours du combattant ! Ce combat pour l'emploi, nous avons fait le choix de le mener collectivement, en misant prioritairement sur nos atouts, à savoir nos entreprises et nos savoir-faire, ici, en Occitanie » souligne Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

En 2018, la Région amplifie son action pour une dynamique régionale qui impacte directement l'économie réelle en portant son niveau d'investissement à **près d'1,2 Mds €**. **Au titre du plan BTP**, elle engagera de nouveaux financements pour les travaux de construction ou de rénovation de lycées et CFA, l'extension du port de Port-la-Nouvelle, la montée en puissance des investissements ferroviaires ou encore pour les politiques contractuelles en faveur des communes et des EPCI.

Commande publique et innovation

Faisant de l'innovation un élément central de sa stratégie régionale pour l'emploi et la croissance, la Région a également signé en juillet 2016 **une convention « Innovation » de trois ans avec l'Union du Groupement des Achats Publics**. L'UGAP et la Région ont ainsi détecté et qualifié les jeunes pousses et les PME régionales innovantes afin de faciliter et d'accompagner leurs démarches en matière de marchés publics. **40 d'entre elles sont d'ores et déjà entrées dans le catalogue Ugap.**

La Région a également développé **des actions de sourçage auprès des starts up** régionales. Ainsi, 100 entreprises ont été rencontrées par les acheteurs régionaux depuis juillet 2017 afin notamment de mieux connaître leur produit, de présenter les exigences des acheteurs publics et de leur permettre de faire évoluer leur offre en conséquence.

■ **Contact presse :**

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18

Montpellier : presse-region@laregion.fr - Toulouse : service.presse@laregion.fr